

« A la satisfaction générale avec laquelle tous les habitants ont accueilli sa nomination.

« A. M. C. Descat, enfant de Roubaix, qui, par son travail, son génie, son activité et son énergie, a su s'élever à la plus belle des positions sociales, autant dans l'industrie que dans l'administration, où nous avons tous été les témoins du zèle, du dévouement, dont il nous donne encore aujourd'hui une nouvelle preuve en acceptant les fonctions de premier magistrat de cette cité.

« Recevez-en nos sincères remerciements, M. le Maire, car vous nous l'avez dit tout à l'heure, en répondant à l'allocution de M. le Préfet, la tâche est lourde et difficile. Les malheurs qui viennent d'affliger notre ville, ont obéré notre caisse. M. le Maire, quelque soit sa position, le Roubaixien a toujours confiance dans un meilleur avenir, qui ne peut manquer à une ville aussi laborieuse et aussi industrielle.

« Je suis heureux de m'associer à la pensée du premier magistrat de notre département pour vous féliciter d'avoir aussi bien inauguré votre arrivée au pouvoir, en vous assurant le concours de vos vieux compagnons de travail, qui ont acquis tous les titres à la reconnaissance de leurs concitoyens, et en y adjoignant deux hommes, qui ont à juste titre l'estime et la considération de la ville entière.

« C'est très-bien, M. le Maire, loin de nous l'esprit de coterie et d'opposition; votre administration sera forte et durable, parce qu'elle renferme tous les éléments de justice, d'équité et d'honorabilité.

Pendant le repas, la Grande Harmonie est venue donner une sérénade au nouveau Maire, et son exemple a été suivi par la société de chant, dite la Lyre Roubaixienne, et par la Société Chorale de Roubaix. Pour répondre aux sympathies générales, qui ont accueilli la nomination de M. Descat, cet honorable magistrat avait ouvert ses magnifiques jardins à tout le monde, et plus de deux mille personnes s'y sont promenées pendant la soirée avec un ordre et une convenance qui n'ont rien laissé à désirer.

Le tribunal de Lille vient de rendre son arrêt dans l'affaire des indemnités réclamées à la ville de Roubaix par les industriels, victimes de l'émeute du 16 mars.

Le tribunal a condamné la ville à indemniser ces industriels de tous les dégâts commis dans leurs établissements.

Un terrible accident a eu lieu samedi soir, chez M. Julien Watine, fabricant, Grande rue. Une fissure qui s'était produite dans le tuyau introduisant du gaz, avait déterminé dans la cave une fuite fort considérable. La servante eut l'imprudence d'y descendre avec une chandelle. A peine avait-elle fait quelques pas, qu'une explosion épouvantable se produisit et mit en émoi tout le quartier. La malheureuse servante fut, en un instant, entourée par les flammes, mais ne perdit pas son sang froid, courut à la pompe pour éteindre le feu qui l'entourait, et avec une énergie vraiment surhumaine, elle alla ensuite se rouler dans l'herbe du jardin. Des soins lui furent prodigués par MM. Descholl, pharmacien, et Taquet, greffier de Justice de paix, qui étaient accourus au bruit de l'explosion. Son état était épouvantable; les bras et tout le haut du corps étaient couverts de brûlures. Elle reçut les derniers sacrements, et a succombé ce matin au milieu d'atroces souffrances. Cette femme servait de puis 27 ans dans la maison de M. Watine.

La muraille d'un bâtiment voisin a été renversée par l'explosion et un grand nombre de vitres ont été brisées.

La nuit dernière, vers minuit, un incendie s'est déclaré dans la boulangerie de M. Gattel, rue St Maurice. Le premier signal du danger fut donné par des passants qui s'empressèrent d'éveiller les habitants de la maison. Ceux-ci qui couchaient au premier ont couru le plus grand danger, car le feu avait envahi l'escalier et leur coupait la retraite. Il fallut chercher des échelles, ce qui demanda un certain temps. Le feu gagnant toujours, quelques hommes dévoués escaladèrent les murailles en s'accrochant aux persiennes et arrivèrent ainsi au premier d'où les habitants de la maison demandèrent l'aide. Les échelles furent enfin apportées et on les descendit tous sans encombre.

La pompe de l'établissement de M. D. Wibaux-Florin arriva immédiatement bientôt suivie par nos sapeurs-pompiers. On se rendit rapidement maître du feu et la perte ne s'éleva guère qu'à trois mille francs; elle est couverte par une assurance à la Providence.

Un déplorable accident s'est produit dimanche sur la ligne du chemin de fer de Lille à Roubaix. Un individu, dont nous ignorons le nom, sans doute sous l'impression de l'ivresse, s'était penché à la portière; à un moment donné sa casquette s'envola et fut emportée par le vent. Sans réfléchir à l'avantage au danger auquel il s'exposait, il ouvrit la portière; et malgré les avis et la résistance de ses compagnons de voyage, s'élança au dehors, du côté de la voie ascendante.

Au même moment un train marchant en sens contraire, arriva à grande vitesse; le malheureux imprudent est broyé par les roues de la locomotive et ses restes sont projetés au loin. (Mémorial)

Un jeune garçon de trois ans et demi, fils d'un ouvrier, demeurant au Cœur-Joyeux, à Tourcoing, s'avisait mercredi dernier, de grimper sur une civière suspendue au dessous d'un de ces énormes chariots chargés de lin qui traversent chaque jour notre ville. Le petit imprudent ayant perdu l'équilibre, resta suspendu entre la civière et le pave, sans être aperçu de personne, pendant un certain parcours. Quand on le retira, il avait une cuisse fracturée et le corps couvert de blessures. Il est mort après vingt-quatre heures d'horribles souffrances. (Indicateur.)

Ce matin, à l'audience du tribunal correctionnel de Lille, a comparu le nommé Léopold Vanderbecker, tisseur à la mécanique dans les ateliers de M. Prevost, à Roubaix, prévenu de coalition pour avoir voulu, à l'aide de menaces, empêcher le travail dans cet établissement.

Les ouvriers avaient sollicité une augmentation de salaires, et le patron n'avait pas accédé à cette demande.

Les ouvriers alors opposèrent une résistance passive, et se tinrent immobiles devant les métiers.

Au bout d'un certain temps, un ouvrier nommé Pottier, se mettant en devoir de travailler, Vanderbecker lui dit: « Si tu travailles, tu es plus lâche que les autres. »

Ce propos prononcé en présence de quatre vingt ouvriers refusant le travail, a eu pour effet d'intimider Pottier et de l'empêcher de se mettre au travail.

La police intervint: la grève ne dura qu'une demi-heure.

L'inculpé est condamné à dix jours de travail. (Propagateur.)

Notre concitoyen, M. Ch. Lepers, vient d'obtenir au dernier concours du conservatoire de Paris, le premier prix d'opéra-comique à l'unanimité.

A l'occasion des Régates qui auront lieu à Boulogne dimanche prochain, le chemin de fer du Nord a organisé un train de plaisir à destination de cette ville. Le prix des places est fixé à 7 fr. pour la deuxième classe et à 5 fr. 50 pour la troisième. Départ de Tourcoing. 5 h. 10. Roubaix 5 17.

Départ de Boulogne, au retour, à 6 h. 30. Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

FAITS DIVERS

Nous avons dit que le Roi de Portugal avait assisté à une représentation de La Biche au Bois, à la Porte-Saint-Martin; nous lisons à ce sujet dans l'Etendard:

« Avant-hier, le Roi de Portugal étant à la représentation de La Biche au Bois, manifesta, après le quatrième acte, le désir de visiter les coulisses et de voir les lions de près. Le commissaire de police de service se mit immédiatement à la disposition de Sa Majesté Très Fidèle, et la conduisit par le couloir de la loge impériale jusqu'à près de la cage aux lions, accompagnée de toute sa suite.

« Le Roi et sa suite, arrivés sur la scène, y restèrent environ un quart-heure, examinant les décors et le quatrième acte qu'on enlevait. Puis s'approchant des lions, le Roi les examina, questionna Batty et fut émerveillé de la beauté de ses animaux, dont la douceur ne laisse rien à désirer. On monta la cage en présence du Roi qui, le spectacle terminé, se retira au milieu de la foule, et, apercevant le commissaire de police, s'empressa d'aller à lui et de lui exprimer sa gratitude de la façon la plus aimable. »

Un journal belge, l'Echo du Parlement, publie la liste authentique des objets consommés à bord du vapeur Scarpis, qui a transporté d'Anvers à Londres les tireurs belges invités au tir de Wimbledon.

6,000 livres de pain, 336 livres de viande, 500 livres de beurre, 336 livres de fromage, 48 pâtes de viande, 700 pintes de sherry, 6,000 pintes de bière, 224 livres de café, 56 livres de thé, 450 livres de sucre, 158 livres de pickles, 640 pintes de lait, 2,500 onces de tabac.

Et ils étaient 2,400 hommes environ, fait observer le Temps, et le voyage a duré trente heures.

Un flaneur spirituel, M. Henri de Fontenay, a commis dans les Boutades d'un promoteur dans Paris un quatrain sur le palais des Tuileries:

Si ce palais a nom d'apparence si vile, C'est qu'on a vu, pour des raisons d'Etat, Des idées à main potental, S'en détacher plus d'un tuile.

Un médecin allemand a inventé un remède merveilleux, qui fait florès à la quatrième page des journaux d'outre-Rhin. Ce remède merveilleux, héroïque et fantastique s'appelle tout simplement le Révélateur de la vie. Naturellement l'inventeur a voulu prendre un brevet pour sauvegarder la propriété d'un pareil trésor.

Mais pour prendre un brevet il faut de l'argent, et le compatriote de Mesmer exerce loin de la Californie. C'est dire, en un mot, qu'il est plus familiarisé avec la poudre d'alouès qu'avec la poudre d'or.

Notre homme, qui tient à réveiller la vie à tout prix, a la crier famine dans une maison de banque sa voisine, la priant de lui prêter quelques florins pour faire vivre éternellement l'humanité.

« Comment s'appelle votre remède? demanda le banquier auquel il s'adressait. — Le Révélateur de la vie. — Eh bien! docteur, quand vous aurez trouvé le Révélateur de la mort, vous reviendrez me voir. »

Ayant parlé de la sorte, Turcaret ferma sa porte. (Mémorial)

COURS DE LA BOURSE

Du 30 juillet 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 1/2 %..... 69 10	— 3 1/2 %..... 68 65
4 1/2 %..... 99 75	— 4 1/2 %..... 99 50

ADLER

Chirurgien - Dentiste
Rue d'Angleterre 66, Lille.

Nouveau système de dents et de dentiers, vulcano-plastique; les seuls ayant obtenu une mention honorable de la faculté de médecine.

Visible tous les jeudis à l'hôtel Ferraille. 7058

ENCRE NOUVELLE

E. MATHIEU-PLESSY

84, boul. St-Germain, Paris, adoptée par LL. MM. l'Empereur & l'Impératrice et les principales administrations.

Admise à l'Exposition universelle 1867, classe 41. et récompensée par une médaille d'argent et par la croix de la Légion d'Honneur, comme perfectionnement dans la fabrication de ce produit.

Cette encre est noire immédiatement, elle ne dépose pas et n'encrasse pas la plume. — Se trouve chez tous les principaux papetiers.

6 ob. 7070

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents

Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles. 6631

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix rue du Château.

ROUBAIX.

à front du pavé du Pile aux Trois-Ponts.

68 ARES 78 CENTIAIRES DE TERRAIN

et 3 MAISONS d'ouvriers y Arigées

A VENDRE

pour en jouir de suite.

Lundi 19 août 1867, à trois heures de relevée, M^e DUTHOIT procédera en son étude à Roubaix, rue du Château à la vente publique, au plus offrant, de ladite propriété.

18 A 7090

COMMUNE DE MARQUETTE

Dans l'enclos de l'ancienne abbaye, à front de la rivière de la D-dûle.

UN GRAND ÉTABLISSEMENT

à usage de fabrique d'impression sur étoffes

Comprenant vastes bâtiments industriels 2 machines à vapeur, l'une de 16 chevaux, l'autre de 20 chevaux, 3 générateurs d'ensemble 100 chevaux de force, gazomètre, belle habitation, jardin plantés, vergers et dépendances avenues, rivages, bassins. Le tout mesurant 3 hect. 29 ares environ.

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIE

Sans charge de bail, pour rentrer en jouissance immédiatement.

Le jeudi 22 août 1867, à 3 heures de relevée, M^e COURMONT et EDMOND GENNEVOISE, notaires à Lille, procéderont en l'étude dudit M^e Courmont, à l'adjudication publique de cet établissement.

Cette propriété par sa situation et son étendue est propre à tous usages.

(pour plus de détails voir l'affiche)

S'adresser pour tous renseignements aux notaires COURMONT, rue d'Angleterre n^o 7, et GENNEVOISE, rue de l'hôpital-militaire n^o 39.

4 A 7078

GRANDS ET

VASTES TERRAINS

A VENDRE par lots

situés rue Paulus, en face de l'atelier de M. Mazurel frères et du tissage de M. Philippe Scamps, touchant dans le fond au boulevard projeté.

Ces terrains, par leur belle position au centre de la ville, offrent de grands avantages.

S'adresser pour les conditions rue de la Fosse-aux-Chênes, 22, ou à M^e DUCHANGE, notaire.

Facilités de paiement. 6679

Etude de M^e VALENBUQU, not. à Lannoy.

CAPITAUX A PLACER

aux taux de 4 1/2 & 5 %.

Moyennant sûretés hypothécaires. 4 A 7076

CREDIT AGRICOLE SOCIÉTÉ ANONYME

Autorisée par décret du 16 FÉVRIER 1864

DIRECTION A LILLE | SUCCURSALE A ROUBAIX

29, Rue des Fossés, 29

35, Rue Pellart, 35

CAPITAL : 40,000,000

DÉPÔTS DE FONDS PRODUCTIFS D'INTÉRÊTS, paiement au moyen de chèques. Le Crédit agricole se charge gratuitement de tous services de caisses pour compte de ses déposants, encaissement de coupons, factures, etc.

BONS A INTÉRÊT AU PORTEUR DE 100, 500, 1,000 fr., payables à Lille, Paris, Marseille, Nice, Angoulême, Poitiers, Limoges, Avignon.

Intérêts acquis au porteur, jour par jour, à raison de 1 centime par jour soit, 3,65 par an.

Calculs faits d'avance au dos des bons.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE, A ORDRE, OU AU PORTEUR, de 45 jours à 5 ans.

Intérêts de 3 à 5 pour 100 suivant l'époque d'exigibilité.

OBLIGATIONS FONCIÈRES ET COMMUNALES émises par le Crédit foncier de France

ESCOMPTE D'EFFETS DE COMMERCE, à une ou plusieurs signatures sur toute place de France et de l'Étranger.

AVANCES SUR WARRANTS, nantissements de marchandises et dépôts de titres.

OUVERTURES DE CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES.

ACHAT ET VENTE d'actions, d'obligations et de fonds publics, moyennant 1/16 de commission, indépendamment des frais déboursés.

ENCAISSEMENT DE COUPONS.

LA DIRECTION DÉLIVRE GRATUITEMENT dans ses bureaux une notice sur le service des chèques et toutes les opérations de la société.

LES BUREAUX ET CAISSES SONT OUVERTS de neuf heures du matin à midi, et de deux à quatre heures du soir. 6697

A VENDRE

UN JOLI

PAVILLON

nouvellement construit situé à Blankenberghe sur la digue de mer.

S'adresser en l'étude de M^e Claeys, notaire à Gand. 26, 28, 31 j. 7084

Filature à louer

A louer avec force motrice, chauffage et éclairage, une filature de laines, composée comme suit: deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métiers renviveurs et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état. S'adresser au bureau du Journal. 6812

A LOUER présentement

rue du Moulin n^o 3, presqu'en face la promenade, une jolie maison à 2 étages; Rue du Moulin n^o 1, coin de la rue des Longues-haies, une grande et belle cave voutée.

S'adresser dans la même maison, ou rue de Lille 56, chez M. Quint jeune. § 7042

A céder

un magasin de modes et lingerie avec très belle clientèle.

Réponse au bureau du journal sous les lettres B. M. 31 jt. 7082

Avis aux industriels

A vendre à Roubaix: Une machine horizontale, jumelle, de la force de 60 chevaux, à haute pression, construction de M. A. Farinaux, de Lille.

Une autre machine verticale, jumelle, de la force de 40 chevaux, à moyenne pression, construction de Madame Isidore Farinaux, de Lille.

Ces machines sont en marche. S'adresser pour les voir fonctionner rue du Fort, n^o 1. § 6910

Boutique à louer

pour le 4^e octobre prochain.

S'adresser chez M. Brun-Lavainne, rue du Chemin de Fer. 7039 B.

TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Épeule et propre à bâtir.

S'adresser au bureau du Journal. 6811

Maison à louer

Belle maison de rentier à louer, rue St-Antoine 68.

Maison à louer

A louer pour habiter de suite, une maison sise rue de la Providence, près la rue des Arts, loyer modéré.

S'adresser rue Saint-Georges, n^o 4. § 6942

A louer présentement

Rue de la Fosse-aux-Chênes prolongée

UNE MAISON

nouvellement construite, à usage de rentier ou d'employé de commerce.

S'adresser rue de la Fosse-aux-Chênes, 22, B. § 6837

Robes & Confections.

Par suite du remaniement des numéros de la rue de Lille, la maison occupée par Mademoiselle Eugénie Daumal porte le n^o 108, au lieu du numéro 82 précédemment. 7091

Maison à louer

A louer présentement une maison rue des Arts, près la rue de Lille.

S'adresser rue St-Georges, n^o 8.

§ 7040

A louer

Pour en jouir de suite

un bâtiment propre à différents genres de commerce, situé rue des Ecorcheurs, n^o 1 bis, contenant de vastes magasins au rez-de-chaussée et d'autres grands magasins aux trois étages et au grenier. S'adresser rue Pellart, n^o 39. § 6994

Presse d'emballer

On désire acheter de suite une presse d'emballer avec vis en fer. S'informer au bureau du journal. 7082B.

Couturière

Une couturière sachant bien coudre, demande des journées du travail à domicile.

S'adresser au bureau du journal. 7093

Chauffeur

On demande un chauffeur très-capable.

S'adresser rue du Bois n^o 16. 31 jt. 7094

Demande

Une fille sachant coudre, rasserir et remailer demande des journées.

S'adresser rue de l'Arc n^o 2, près de l'hôpital. 6097

Teneur de livres

Un jeune homme appartenant à une famille honorable, et connaissant parfaitement la tenue des livres, demande un emploi dans une maison de commerce de Roubaix.

Excellentes références. Renseignements au bureau du journal. 7012B

Office d'Agent de change

A vendre, un office d'Agent de change, près la Bourse de Lille.

S'adresser à M. Labielle, rue du Curé-St-Etienne, à Lille. § 6899B.

Ouvrier Brosier

On demande un bon ouvrier brosier pour un peignage mécanique.

S'adresser au bureau du journal. § 7039

Servante

On demande de suite une fille connaissant bien son service.

Prendre l'adresse au bureau du journal.

LAINES FILÉES ET PEIGNÉES

Une maison de commission en laines filées et peignées en Saxe, bien posée et bien connue, se recommande pour placer des ordres en ces articles.

S'adresser sous les initiales C. H. 38, à MM. Haasenstien, Vogler, à Leipsick. 7096

AVIS

La Compagnie des mines de Béthune reçoit dans l'orphelinat qu'elle a fait ériger à Bully Grenay, des jeunes garçons orphelins âgés de douze ans au moins, et tombés à la charge des communes, de parents pauvres et de personnes charitables. — On donne la préférence aux enfants nés dans les départements du Nord ou du Pas-de-Calais et rendu orphelins par le choléra. S'adresser pour renseignements et demande d'acceptation au secrétaire général de la compagnie, à Violaines, par La Bassée, Nord. 16 sp. 7012